

Rabat, le 20 juillet 2018

Le Maroc gagnerait à développer un cadre d'évaluation cohérent et centré sur l'amélioration des apprentissages des élèves pour améliorer son système éducatif.

Le Maroc a su relever le défi de la généralisation de l'accès à l'enseignement primaire. La qualité des apprentissages des élèves présente cependant des lacunes. Les études internationales ont montré que les niveaux d'apprentissage au Maroc sont parmi les plus faibles dans la région MENA. Ces lacunes commencent dès les premières années du primaire et s'amplifient au niveau du secondaire, menant à un fort taux de décrochage scolaire.

L'*Examen de l'OCDE du cadre d'évaluation de l'éducation au Maroc* s'est penché sur les politiques et les pratiques d'évaluation des élèves, des enseignants, des écoles et du système éducatif et comment celles-ci peuvent aider le Maroc à améliorer les apprentissages des élèves. Le Maroc gagnerait à développer un cadre d'évaluation cohérent qui mette l'accent sur l'amélioration des apprentissages des élèves et responsabilisent l'ensemble des acteurs du système éducatif autour de cet objectif.

Monsieur Youssef Belqasmi, Secrétaire Général de l'Éducation Nationale, a présidé le lancement du rapport de l'*Examen*, présenté aujourd'hui à Rabat par Monsieur Paulo Santiago, Responsable de la Division Conseil et mise en œuvre des politiques éducatives à la Direction de l'éducation et des compétences de l'OCDE.

Le rapport préconise des mesures pour renforcer le cadre d'évaluation afin qu'il puisse appuyer l'amélioration de la performance du système éducatif. L'évaluation a notamment besoin de se concentrer sur les apprentissages des élèves. Définir ce qu'on entend par un enseignement et un apprentissage de qualité, au travers des normes applicables aux enseignants et dans les écoles, permettra de centrer l'évaluation de manière cohérente sur l'amélioration des apprentissages des élèves et de clarifier les responsabilités des enseignants, des établissements scolaires et des autorités éducatives en matière d'apprentissage. De plus, fixer des objectifs quantifiables et un cadre de planification stratégique au niveau national renforcera la capacité du gouvernement à orienter les réformes.

Il convient également d'améliorer la capacité d'évaluation au sein des établissements scolaires. À l'heure actuelle, la majorité des enseignants et des chefs d'établissements n'arrivent pas à évaluer efficacement les processus d'apprentissage et les résultats des élèves. Le renforcement des capacités d'évaluation nécessitera un investissement plus important dans des outils concrets afin de mieux orienter la pratique ainsi qu'un investissement sur le long terme dans la formation continue et la formation initiale. Les enseignants ont, en particulier, besoin d'un accompagnement renforcé pour développer l'évaluation dite formative. Les chefs d'établissements ont, quant à eux, besoin de plus de formation et d'accompagnement professionnel pour dépasser leur rôle administratif et devenir de vrais conseillers pédagogiques capables de donner régulièrement aux enseignants un retour sur leurs pratiques professionnelles et d'évaluer la performance de leurs établissements.

Le Maroc gagnerait également à mieux optimiser l'utilisation de ses outils d'évaluation tels que le Programme National d'Évaluation des Acquis des Elèves (PNEA) et à combler les manques de données sur la performance des élèves, des enseignants et des établissements scolaires. Cela est particulièrement important dans le contexte actuel où le système éducatif subi une forte pression pour réaliser de meilleurs résultats, accélérer la décentralisation et améliorer la capacité des politiques à répondre aux besoins locaux.

Cet examen s'inscrit dans le cadre du Programme-Pays Maroc de l'OCDE qui s'achève ce mois-ci. Le Programme-pays est un outil de l'OCDE permettant à certaines économies partenaires de tirer profit de

l'expertise et des bonnes pratiques de l'OCDE pour renforcer leurs institutions et leurs capacités afin de mener à bien les réformes publiques.

Pour toute information ou pour obtenir un exemplaire électronique du rapport, prière de prendre contact avec soumaya.magnouj@oecd.org.

A propos des Examens du cadre d'évaluation de l'OCDE

Les *Examens du cadre d'évaluation de l'OCDE* ont été lancés en 2013 pour répondre aux besoins des pays de mieux comprendre les pratiques et politiques d'évaluation ayant un impact sur les apprentissages et bénéficier d'une approche comparative internationale et du savoir-faire de l'OCDE en la matière. L'OCDE a réalisé plus de 20 examens du cadre d'évaluation et le Maroc est l'un des premiers pays non-membres de l'OCDE à y participer.

Pour en savoir davantage sur les *Examens du cadre d'évaluation de l'OCDE*, voir : www.oecd.org/edu/evaluationpolicy